

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1011^e séance, tenue le mardi 25 mars 2008,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : le *provost* et vice-recteur—Affaires académiques, M. Jacques Frémont, les doyens, Mme Louise Béliveau, Mme Anne-Marie Boisvert, M. René Durocher, M. Jacques Boucher, M. Jean Sirois; la représentante du directeur de l'École HEC-Montréal, Mme Ruth Dupré; des membres nommés par l'Assemblée universitaire, Mme Michèle Brochu; des membres nommés par le Conseil de l'Université, M. Jean-Pierre Côté, Mme Nicole Dubreuil, M. Jacques Gresset, Mme Sylvie Normandeau, M. François Prince; des étudiants, M. Éric Peters, M. Vincent Ranger; un chargé de cours; M. Najib Lairini; un observateur, M. Pierre Chenard.

ABSENTS : le recteur, M. Luc Vinet; le vice-*provost* et vice-recteur—Planification, M. Pierre Simonet, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, la vice-rectrice—International et relations institutionnelles, Mme Martha Crago; le vice-recteur—Développement et relations avec les diplômés, M. Guy Berthiaume; le vice-recteur—Recherche, M. Joseph Hubert; les doyens, M. Jean-Marc Boudrias, M. Giovanni De Paoli, M. Jean Duhaime, Mme Francine Girard, M. Claude Lamarche, M. Michel D. Laurier, M. Jean L. Rouleau; le représentant du directeur de l'École Polytechnique, M. Pierre G. Lafleur; des membres nommés par l'Assemblée universitaire, M. André Ferron, M. Stéphane Vachon; des membres nommés par le Conseil de l'Université, Mme Micheline Cambron, Mme Hélène David, M. Raymond Lalande, M. Robert Prud'homme; des étudiants, M. Maxime Desmarais-Tremblay, M. Robert Martin; des observateurs, Mme Christine Colin, Mme Rachel Houle, Mme Louise Hélène Richard.

PRÉSIDENT : M. Jacques Frémont

SECRÉTAIRE : Mme Francine Verrier, secrétaire générale

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

JOURNALISTE FORUM : M. Mathieu-Robert Sauvé

Composition de la Commission. Lors de sa 531^e séance tenue le 25 février dernier, le Conseil de l'Université a nommé M. Robert Martin membre étudiant de la Commission des études pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2012 (CU-531-7.3).

CE-1011-1

ORDRE DU JOUR

CE-1011-1

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - Procès-verbal de la 1009^e séance tenue le 29 janvier 2008
 - Procès-verbal de la 1010^e séance tenue le 26 février 2008
3. Affaires découlant du procès-verbal de la 1010^e séance
4. Information et questions
5. Rapports de la Sous-commission du premier cycle
 - 5.1 Faculté des arts et des sciences
Département d'histoire
 - Modifications aux programmes de Baccalauréat spécialisé, de Majeure et de Mineure en histoire, et modifications au répertoire de cours
 - 5.2 Faculté des arts et des sciences - Direction
Programme de Baccalauréat spécialisé en études internationales
 - Modifications au programme
6. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
 - 6.1 Faculté de pharmacie
 - Création d'un programme de Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament
7. Affaires diverses
8. Prochaine séance
9. Clôture de la séance

CE-1011-2	<u>ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX</u>	CE-1011-2
CE-1011-2.1	<u>Procès-verbal de la 1009^e séance tenue le 29 janvier 2008</u>	CE-1011-2.1

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1009^e séance tenue le 29 janvier 2008, tel que présenté.

CE-1011-2.2	<u>Procès-verbal de la 1010^e séance tenue le 26 février 2008</u>	CE-1011-2.2
-------------	-----------------------------------------------------------------------------	-------------

La modification suivante est demandée : à la page 5, au quatrième paragraphe, supprimer « relevant du Conseil de la FESP ».

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1010^e séance tenue le 26 février 2008, tel que modifié.

CE-1011-3	<u>AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1010^e SÉANCE</u>	CE-1011-3
-----------	--------------------------------------------------------------------------	-----------

Le président présente des éléments d'information relatifs à des affaires découlant.

Relativement au programme de Certificat en écosanté de la Faculté de l'éducation permanente, adopté par la Commission lors de sa 1009^e séance (CE-1009-6.3, 29 janvier 2008) sous réserve de vérifications quant à l'introduction de cours DRT de la Faculté de droit dans la structure du programme, la Faculté de l'éducation permanente a proposé comme solution d'introduire le cours DRT 3804 G—*Droit de l'environnement* à la structure du programme. Ce cours provient du répertoire de cours du programme de Certificat en droit. Les autres sujets relatifs aux affaires découlant de la 1009^e séance ont été traités lors de la 1010^e séance.

Les projets approuvés par la Commission lors de sa 1010^e séance ont été transmis au vice-*provost* et vice-recteur—Planification.

Le projet relatif à la création d'un programme de Certificat en sécurité intérieure à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences (CE-1010-5.2), qui avait été approuvé par la Commission sous réserve de la recommandation du Conseil de la FAS, a été approuvé par celui-ci lors de sa séance tenue le 27 février dernier (délibération CONFAS-268-5.1.1).

CE-1011-4	<u>INFORMATION ET QUESTIONS</u>	CE-1011-4
-----------	---------------------------------	-----------

CE-1011-4.1	Grève des étudiants de certains Départements de la Faculté des arts et des sciences	CE-1011-4.1
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Le doyen de la Faculté des arts et des sciences ayant été retenu par des étudiants du Département de sociologie, le président invite la vice-doyenne de la FAS à présenter un état de la situation relative à la grève des étudiants de certains Départements de cette Faculté.

La vice-doyenne explique que depuis quelques semaines, cinq Départements sont touchés par une grève menée par leurs étudiants, soit l'École de service social, le Département d'histoire, le Département d'anthropologie, le Département de littérature comparée et le Département de sociologie. Récemment, les étudiants de trois Départements ont mis fin à leur grève. Les étudiants du Département d'anthropologie tiendront demain une assemblée au cours de laquelle ils seront

appelés à se prononcer en regard de la poursuite ou de la fin de la grève. Dans le cas du Département de sociologie, lors de leur dernière assemblée, les étudiants ont voté en faveur de la poursuite de la grève; un autre vote sera tenu mardi prochain. À cette date, les étudiants de ce Département auront manqué cinq cours. Le Département de sociologie reste celui qui est le plus touché par ce mouvement de grève. Cette situation apparaît également problématique dans la mesure où les étudiants des programmes bidisciplinaires comportant une composante en sociologie sont privés de ces cours. Les directeurs et les professeurs des Départements concernés par une situation de grève ont commencé à définir des mesures de rattrapage.

Le président signale que la Commission des études a juridiction en regard de l'approbation de mesures de rattrapage. Selon l'évolution de la situation dans ces Départements, la Commission sera éventuellement saisie des mesures qui seront proposées d'ici sa prochaine séance.

Le doyen de la FAS s'est joint plus tard à la réunion. À son arrivée, à la demande du président, le doyen fait le point sur la rencontre qu'il a eue avec les étudiants du Département de sociologie. Notamment, il précise qu'une rencontre a été fixée, dans deux semaines, avec le vice-doyen à la planification de la Faculté, au cours de laquelle les étudiants présenteront leurs revendications. Sur la question de grèves par des étudiants, le doyen invite les membres de la Commission à prendre connaissance d'un éditorial paru dans l'édition d'aujourd'hui du journal *Le Devoir*, sur les grèves tenues à l'UQÀM.

CE-1011-4.2

Résultats des admissions et des inscriptions

CE-1011-4.2

Le registraire présente des données récentes relativement aux résultats des processus d'admission et d'inscription. Les données relatives au trimestre d'automne 2008 observées à ce jour apparaissent positives. Les prévisions restent prudentes, considérant le processus de conversion, qui n'est pas complété. Considérant les résultats de l'année précédente, les indicateurs disponibles restent positifs pour l'ensemble des cycles d'études et des programmes. Le processus des offres d'admission est également en cours.

CE-1011-5

RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

CE-1011-5

La vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences présente les projets inscrits aux points 5.1 et 5.2.

CE-1011-5.1

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
Département d'histoire

CE-1011-5.1

- Modifications aux programmes de Baccalauréat spécialisé, de Majeure et de Mineure en histoire, et modifications au répertoire de cours

A-33/1011⁹/615, 615.1

Les modifications au programme de Baccalauréat spécialisé en histoire et au répertoire de cours du programme s'inscrivent dans un processus de révision du programme. Les principes de base régissant le programme actuel ont été maintenus : progression dans la formation et les connaissances de la première à la troisième année; apprentissage d'outils méthodologiques dans le cadre de cours obligatoires; formation de base à l'histoire nationale et aux aires historiques occidentales. Par ailleurs, des modifications visent à accentuer la place à des aires historiques non occidentales (dont l'Afrique et l'Orient), et à moduler la structure du programme de manière à permettre une plus grande latitude dans le choix des cours. Ainsi, pour certains blocs de cours, on a diminué les minima et augmenté les maxima. Les modifications proposées tiennent compte du développement récent de nouvelles expertises au Département d'histoire, et permettent d'arrimer le programme au profil international recherché par l'institution. Les modifications apportées aux programmes de Majeure et de Mineure visent à assurer la concordance avec les modifications apportées au programme de Baccalauréat et au répertoire de cours.

En regard de la présentation du projet, une remarque porte sur la présentation visuelle de la mise en forme des modifications apportées à la structure du programme et sur la

teneur trop élevé du nombre de cours du répertoire, et des précisions sont apportées la distinction entre les cours abolis et les cours retirés et sur certaines terminologies de la discipline.

Considérant la préoccupation présentée par la Sous-commission du premier cycle dans sa recommandation, sur l'offre réelle de cours en regard du grand nombre de cours que comporte la banque de cours du Département, il est demandé que dans le cadre de son approbation, la Commission fasse sienne cette remarque de la Sous-commission. Le président propose d'ajouter une note à cet effet dans la résolution de la Commission, et de demander à la Faculté de présenter un rapport sur cette question dans un an. La Commission convient de ces modalités.

Une question étant présentée sur l'engagement de deux professeurs, il est mentionné que l'information relative aux engagements effectués pourra être présentée lors d'une prochaine séance.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve les modifications aux programmes de Baccalauréat spécialisé, de Majeure et de Mineure en histoire, et les modifications au répertoire de cours, au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1011^e/615.

Dans le cadre de sa résolution, la Commission des études fait sienne la demande de la Sous-commission du premier cycle sur la vérification de l'offre de cours en regard du grand nombre de cours que comporte le répertoire du Département, et demande à la Faculté de présenter un rapport sur cette question au terme d'un délai d'un an.

CE-1011-5.2

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES-DIRECTION
Programme de Baccalauréat spécialisé en études internationales
- Modifications au programme

CE-1011-5.2

A-33/1011^e/616, 616.1

Les membres ont reçu une page à substituer au document de présentation, portant sur des modalités spécifiques en regard de l'admissibilité aux programmes de Maîtrise; ces modalités ont été reformulées en réponse à une demande de la Sous-commission du premier cycle.

Les modifications proposées au programme de Baccalauréat spécialisé en études internationales portent principalement sur l'intégration d'un cours obligatoire —soit un cours d'histoire portant sur l'histoire des relations internationales du Québec et du Canada couvrant la période contemporaine—, sur la mise à jour des cours de langues, sur la mise à jour des cours d'histoire (en lien avec la révision du répertoire de cours du Département d'histoire), sur l'ajustement des cours d'économie (orientation Économie-Administration), et sur la mise à jour des conditions d'admission à la maîtrise (section « Prescriptions d'inscription »). La présentation explique l'intégration de ces modifications à la structure du programme, lequel comporte cinq orientations.

Une remarque souligne l'aspect positif présenté par le Département d'histoire en regard de son ouverture aux études internationales.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur les conditions d'admissibilité aux programmes de Maîtrise en regard de la moyenne cumulative exigée, et sur l'accessibilité des étudiants du programme aux cours DRT de la Faculté de droit. Sur ce dernier point, la doyenne de la Faculté de droit présente certains éléments d'information, notamment sur le fait que des cours spécifiques ont été créés pour le programme de Baccalauréat en études internationales,

et sur des améliorations à apporter en regard de l'accessibilité à certains cours de service, selon le nombre d'étudiants inscrits à ces cours et selon l'offre de cours disponible. Au terme d'un court échange sur cette question, on observe que la problématique de la coordination des Facultés concernées par les différents enseignements offerts dans le cadre de programmes interdisciplinaires devra être étudiée au niveau du Comité sur l'interdisciplinarité; notamment, on signale les questions liées à la coordination des horaires de cours, au niveau de la demande pour certains contenus disciplinaires dans plusieurs programmes, au contingentement de certains programmes disciplinaires.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve les modifications au programme de Baccalauréat spécialisé en études internationales, à la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1011^e/616.

CE-1011-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES CE-1011-6

Le doyen de la Faculté de pharmacie présente le projet inscrit au point 6.1.

CE-1011-6.1 Faculté de pharmacie CE-1011-6.1
- Création d'un Diplôme complémentaire en recherche,
développement et évaluation du médicament—ReDEM

A-33/1011^e/614

La présentation du contexte et des objectifs du programme proposé se reporte au document de présentation (page 1). Notamment, on signale les expertises présentes à l'Université dans le domaine du développement et de l'évaluation du médicament— ReDEM, ainsi que le rôle que le Groupe de recherche universitaire sur le médicament—GRUM sera appelé à jouer dans le programme de Diplôme complémentaire. Comparativement au programme déjà existant de D.E.S.S. en développement du médicament, le programme proposé de Diplôme complémentaire permettra d'offrir des modalités et des horaires adaptés à une clientèle engagée activement en recherche expérimentale au troisième cycle. La structure du programme est décrite au tableau B (pages 3, 4).

En réponse à une question, il est précisé que les étudiants qui pourraient être intéressés par le Diplôme complémentaire sont ceux du programme de Ph.D., soit approximativement 245 étudiants, et les étudiants postdoctoraux, soit approximativement 146 étudiants. Un sondage effectué a montré qu'une proportion de 33 % d'entre eux s'est dite intéressée par le programme proposé, ce qui représente un potentiel significatif. On estime que la première pourra atteindre un nombre de 15 étudiants, mais qu'elle pourra rapidement augmenter.

Le doyen prend note d'une remarque sur la possibilité d'une collaboration avec le Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences, pour les enseignements en chimie, et d'une invitation à contacter le directeur de ce Département sur cette question. Le doyen précise par ailleurs que des démarches ont été effectuées auprès de ce Département au cours de la préparation du projet.

Sur cette dernière question, la vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences signale que plusieurs possibilités de collaboration ne sont pas développées parce que les démarches préalables sont effectuées auprès de professeurs qui se trouvent déjà surchargés; il y aurait lieu d'envisager des modalités mieux appropriées. Le président prend note de la remarque présentée, et mentionne la possibilité d'ajouter une note à la résolution de la Commission, s'il y a lieu.

Des questions sont présentées sur l'ajout d'une ressource technique (TGDE) à demi-temps. Le doyen explique les raisons de cette estimation. Le président signale que les éléments figurant au formulaire de planification des ressources n'a pas à être étudié par la Commission.

En réponse à une question portant sur le fait que les cours PHM 7002 A et 7002 B portent le même titre, le doyen explique que le sujet de ces cours sera déterminé en fonction des thèmes qui des conférences et ateliers qui les composeront; dans certains cas, ces thèmes ne sont pas connus à l'avance.

Le président souligne la pertinence du programme proposé en ce qu'il constitue une offre de formation qui réalise un lien important entre les forces en recherche de l'institution et le développement des programmes d'études supérieures.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve le projet de création d'un programme de Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament- ReDEM, à la Faculté de pharmacie, conformément au document A-33/1011^e/614.

CE-1011-7 AFFAIRES DIVERSES CE-1011-7

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1011-8 PROCHAINE SÉANCE CE-1011-8

La prochaine séance aura lieu le mardi 15 avril 2008, à 14 heures.

CE-1011-9 CLÔTURE DE LA SÉANCE CE-1011-9

La séance est levée à 15 heures 10.

Adopté le 15 avril 2008 – Délibération CE-1012-2

Le président

la secrétaire

Jacques Frémont

Francine Verrier